



apdea

Entrepreneuriat & Activité

Association Loi 1901

DOSSIER DE PRESSE

Contact

Norbert MACIA
Président

Tél : 06.27.50.94.53

Mail : norbert.macia@wanadoo.fr

Editorial

« A partir d'expériences professionnelles et personnelles, les réflexions des membres de l'association se sont progressivement construites et rencontrées autour de la notion d'activité en elle-même, le sens et les impacts que celle-ci peut avoir dans nos vies. Cela a été le point de départ qui a permis le tissage et l'élaboration du projet A.P.D.E.A. (association pour le développement de l'entrepreneuriat et de l'activité).

Pour ma part, différentes activités de natures professionnelle et personnelle, comme le coaching sportif et la pratique assidue d'une activité physique et sportive, l'accompagnement personnel et le coaching en entreprise, l'accompagnement de publics en recherche d'emploi, reconversion professionnelle ou création d'entreprise, se sont traduites par des apports identifiables et transférables de l'une à l'autre.

Toutes ces expériences ont un dénominateur commun : l'esprit d'entreprendre et la poursuite ou approfondissement de ce qui est entrepris, alors même que cela est constamment remis en question par des difficultés internes aux pratiques et projets, tout comme des difficultés externes liées à l'environnement contextuel, conjoncturel et concurrentiel. Le fait d'entreprendre, d'être en projet, n'en demeure pas moins un laboratoire d'expérimentation et de réflexion unique, dès lors que les difficultés rencontrées sont perçues et comprises comme un moteur et non un frein.

L'activité et l'esprit d'entreprendre sont aussi un gage de santé, de dynamisme, de motivation. Comme l'a très justement démontré le neurobiologiste et philosophe *Henri Laborit* : l'activité vaut mieux que l'inhibition de l'action.

Le fait de décider d'entreprendre une activité professionnelle, de loisirs ou de bénévolat, induit systématiquement un état d'esprit « autre », qui n'est plus celui de la passivité ou du repli sur soi.

Les apports de l'engagement dans un projet ou une activité, dont j'ai pu faire l'expérience et dont les personnes que j'ai suivies ont également éprouvé les effets et commenté les changements, au-delà de toute logique de « résultat », sont multiples :

- Une réactivité accrue,
- Une conscience en éveil,
- Un intérêt croissant pour les autres et le monde,
- Une meilleure image et estime de soi,
- Un sens du collectif plus affiné,
- Un désir d'entreprendre réel...

Tous ces éléments ne peuvent que se traduire par des impacts positifs sur les parcours de vie, les relations interpersonnelles, l'attitude professionnelle dans les rencontres avec de futurs employeurs ou collaborateurs.

Les membres de l'A.P.D.E.A, issus du monde associatif, de l'accompagnement professionnel, ou encore celui de l'économie sociale et solidaire, se retrouvent autour de cette idée et partagent cette même conviction.»

I. L'association

Genèse du projet associatif :

Notre projet d'association s'est développé autour des rencontres et expériences de terrain de chaque membre, et d'un constat partagé avec différents acteurs associatifs et institutionnels (PLIE, Maison de l'Emploi...) consultés au cours d'une phase exploratoire d'étude d'opportunité.

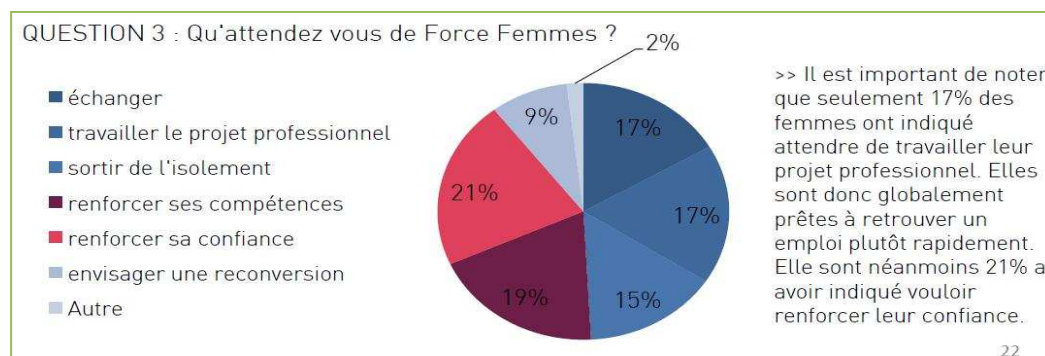
Les membres de l'association A.P.D.E.A ont éprouvé et observé les effets induits de l'engagement dans un projet, que ce soit en termes d'acquis (compétences, aptitudes relationnelles), d'enrichissement personnel (ouverture, estime de soi...) ou de rencontres.

L'activité bénévole poursuivie par l'un des membres fondateurs dans le cadre d'une structure associative, implantée nationalement, et œuvrant auprès de publics en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle (*Force Femmes*), a permis de dessiner les contours du type d'intervention que souhaite développer l'association. Ainsi, l'APDEA proposera à différents publics un parcours, constitué d'ateliers collectifs et de séances d'accompagnement individuel pour faire émerger, développer ou consolider un projet professionnel ou personnel.

Notre projet est issu de divers constats :

- 1) Le fait d'entreprendre se traduit par une mise en mouvement, un positionnement actif, transférables d'un domaine à un autre.
- 2) S'investir dans des projets, pratiquer et partager des activités est source d'ouverture. Cette attitude encourage à faire preuve de plus de créativité et d'inventivité dans le cadre de recherches d'emploi ou d'opportunités professionnelles : c'est-à-dire oser les démarches et les idées !
- 3) Créer ou développer une activité non rémunérée (loisirs, bénévolat, rencontres...) peut contribuer à l'accès ou au retour à l'emploi à moyen ou plus long terme, en impactant de manière positive la psychologie de la personne, en développant son réseau et en lui ouvrant de nouvelles perspectives.
- 4) Le projet ne peut être pensé indépendamment du porteur de projet. Il est nécessaire de mettre à jour les motivations, les représentations, les enjeux à différents niveaux qui entrent dans le rapport de la personne à son projet. Cette distanciation favorise la cohérence et la viabilité de celui-ci.
- 5) Le renforcement de la confiance en soi et les interactions positives avec les autres sont des vecteurs essentiels de changement. Ainsi, échanger, sortir de l'isolement, révéler et affirmer ses ressources apparaissent comme des éléments tout aussi déterminants dans un processus de projet que le fait de renforcer ses compétences.

Une étude effectuée par l'association Force Femmes sur un public cible de femmes diplômées, de plus de 45 ans, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, montre des résultats qui confirment cette analyse :



Finalités et objectifs de l'association:

L'APDEA : Association pour le développement de l'entrepreneuriat et de l'activité

L'association, créée en 2013, a pour but de « **favoriser le développement de l'entrepreneuriat et de l'activité** ».

L'*entrepreneuriat* (ou *entrepreneuriat*) est ici à entendre au sens large, comme le fait de repérer une opportunité et d'engager une dynamique d'action pour lancer une activité (quelque soit la forme juridique de l'activité). Le développement de l'entrepreneuriat vise donc à encourager l'état d'esprit et la dynamique liés au fait d'entreprendre.

« *L'entrepreneuriat est la poursuite d'opportunités sans égard pour les ressources existantes.* »
Howard Stevenson

Le terme « activité » renvoie à l'ensemble des opérations humaines dirigées vers une finalité, et non exclusivement à l'activité professionnelle. Développer l'activité consiste par conséquent à la fois à susciter une attitude active et à favoriser la pratique d'une ou des activités, dans la mesure où cette pratique est finalisée et où la personne concernée est pleinement actrice (a contrario d'une attitude de consommation d'activités).

Les objectifs poursuivis :

L'association souhaite contribuer par des actions d'accompagnement au projet, de coaching et de formation à l'émergence et au développement de :

- ▶ Projets professionnels : création et reprise d'entreprise, recherche d'emploi, reconversion...
- ▶ Projets personnels : activité complémentaire, associative, bénévolat...
- ▶ Projets de vie : projet de retraite active, d'expatriation, projet de pause professionnelle (dans le cadre d'un congé parental, année sabbatique...)...

Les publics visés :

Pour les **activités liées au projet** (voir II Les actions) celles-ci s'adressent à des personnes en recherche, élaboration ou construction de projet professionnel, personnel ou de vie.

Les membres fondateurs ont manifesté leur volonté de toucher progressivement, par le développement de relations et partenariats avec les structures qui œuvrent auprès de ces publics, des personnes confrontées à des difficultés importantes : personnes en situation de précarité, personnes en situation de handicap, d'isolement ou de longue maladie.

A terme, il s'agit de permettre au sein de ces activités liées au projet une mixité des publics favorable à l'échange et l'entraide, à la fertilisation croisée des projets, à la valorisation de la diversité des parcours, et à la créativité et l'innovation... Ainsi, à titre d'exemple, la rencontre d'une violoniste en reconversion et d'un agent territorial peut-elle aboutir à la création d'une formation destinée aux artistes pour les aider à vivre de leur art.

En ce qui concerne les **activités de sensibilisation**, elles sont par nature destinées à un public diffus. Toutefois, cette sensibilisation cherche à mobiliser des personnes qui perçoivent négativement, de façon limitative ou restrictive, les possibilités qui s'offrent à eux, en raison de leur situation ou de leur environnement. L'expression entérinée par le Parlement européen de « jeunes avec moins d'opportunités » appréhende les difficultés sociales en termes d'obstacles de toute nature, y compris culturelle, qui compromettent la perception et l'accès à des opportunités. Ce sont ces publics « avec moins d'opportunités » sans considération d'âge ou de situation sociale, que nous souhaiterions

sensibiliser afin de les mettre en capacité de révéler leurs potentialités (dans la perspective de les développer par diverses actions).

Les compétences mobilisées :

Les membres fondateurs ont réuni leurs compétences dans le domaine de l'accompagnement, du coaching, du management et du développement de projet autour d'une **philosophie commune du développement humain**, à travers les concepts définis précédemment d'entrepreneuriat, d'activité et de projet.

D'autres membres ont y adjoint leurs compétences en matière de gestion administrative et financière, de développement associatif, pour donner à ce projet toutes les chances d'aboutissement et de pérennisation.

L'association compte cinq membres fondateurs, mais plusieurs nouveaux membres l'ont déjà rejoint... Variable pour s'adapter progressivement au développement de l'activité, le nombre visé d'administrateurs est de 11 à la fin de la première année d'existence.

La recherche de nouvelles compétences à agréger fait l'objet de cette première phase de développement, et sera facilitée par les actions déjà entreprises par certains membres (création du site *Réseau coaching*, activités de blogging, etc.).

(Voir schéma en dernière page)

Ethique du projet associatif :

Par ses objectifs, par ses approches, par ses valeurs et ses pratiques l'association APDEA s'inscrit dans le champ de l'**économie sociale et solidaire**.

- Une représentation et un fonctionnement démocratiques
- Un projet social et sociétal qui contribue à promouvoir une vision émancipatrice du développement humain, l'égalité des chances et la solidarité
- La non-lucrativité des activités
- Un dispositif solidaire de financement
- Le respect des principes du développement durable dans le fonctionnement de l'association
- (...)

Les membres fondateurs souhaitent consacrer une part importante de la première année de la vie de l'association à définir précisément et approfondir ces principes, pour les inscrire dans les statuts de l'association et une charte.

II Les activités de l'association

1) Les activités liées au projet :

■ Les ateliers projet:

Les ateliers projet constituent l'activité centrale de l'association. Il s'agit d'ateliers de groupe de 6 à 12 personnes qui comportent des temps de présentation, d'échanges, d'élaboration individuelle et collective.

Les échanges entre les participants ont pour bases :

- la présentation d'une analyse de leur situation, d'une idée, d'un projet plus ou moins défini...
- l'exploration des projets et situations à travers divers outils (voir liste ci-après).

Si des aspects techniques du projet (gestion, programmation) peuvent être évoqués, ces dimensions ne sont pas au centre du travail réalisé en atelier.

En effet, l'atelier est un travail individuel et collectif qui vise à :

- ▶ Révéler des potentialités, opportunités...
- ▶ Révéler et clarifier les enjeux, les intentions : ce qui « se joue » dans un projet
- ▶ Mettre à l'épreuve (de la cohérence, de la réalité, de la faisabilité...) les demandes et les idées autour du projet
- ▶ Mettre en adéquation le projet avec la/es personne/s qui le/s porte/nt
- ▶ Renforcer la capacité d'agir, la confiance en soi

Quelques précisions...

Ces ateliers sont ouverts à des personnes en recherche de projet, ou dont la situation est propice au développement d'un projet encore imprécis. Le travail en atelier peut alors résider dans une analyse de la situation, une recherche d'opportunités, une exploration vocationnelle...

Concernant la mise à jour de nouvelles perspectives, le travail en atelier recherche notamment à modifier la façon d'appréhender une situation pour permettre à chacun d'accéder à ses ressources propres. Percevoir autrement nécessite une prise de distance critique sur la base d'échanges salutaires et constructifs, qui ne s'établissent pas de manière durable et efficiente dans l'urgence, l'isolement et le stress.

Modifier l'ordre des éléments d'un système peut suffire à en changer la perception de façon notable, dès lors que ces modifications s'opèrent dans un dispositif sécurisé et encadré par des professionnels de l'accompagnement.

A titre d'exemple, lorsque les opportunités d'emploi baissent ou disparaissent dans certains secteurs d'activités, il est aujourd'hui pertinent d'accompagner les publics concernés vers la création ou la reconversion vers d'autres opportunités, à découvrir ou inventer.

Le travail en ateliers s'appuie sur une palette d'outils et de méthode de management, de coaching, de développement et de conduite de projets, parmi lesquels :

- L'approche vocationnelle,
- L'approche situationnelle,
- L'approche contextuelle,
- L'approche existentielle,
- L'approche systémique (avantages / inconvénients),
- L'approche stratégique (analyses s.w.o.t, p.e.s.t.e.l, Porter...),
- L'approche par les représentations et le photo-langage,
- L'approche par la pensée complexe,
- L'analyse transactionnelle,
- (...)

■ Le coaching accessible : un accompagnement solidaire

Définition :

L'association APDEA revendique une définition du travail de coaching **émancipatrice et responsabilisante**. En effet, loin d'imposer des grilles d'interprétation et des modèles sclérosants, le coaching crée un dispositif d'échange qui cherche à permettre la prise de décision consciente, un rapport de responsabilité au regard de son projet et la mise en capacité d'agir (notion d' « empowerment »).

Le coaching est **l'accompagnement des personnes** (ou des groupes) dans une **remise en question**, une **élucidation**, une **élaboration** de leur demande, tant professionnelle que personnelle, dans l'évaluation et la recherche d'objectifs réalistes et réalisables.

Notion de coaching accessible :

Un coaching pour les particuliers coûte, en moyenne, entre 60 et 150 euros par séance. L'investissement mensuel, pour un travail sérieux et suivi d'une séance par semaine, serait en région P.A.C.A de 240 à 600 euros par mois.

Des coûts de cet ordre excluent une partie importante de la population de la possibilité d'effectuer ce type d'accompagnement, qui pourrait pourtant s'avérer bénéfique à leur insertion professionnelle, ou pour le moins à l'instauration d'une dynamique favorable à l'accès ou la reprise d'une activité professionnelle ou personnelle.

L'association A.P.D.E.A proposera un accompagnement collectif gratuit, sous la forme d'ateliers, dans lequel sera réalisé un travail à la fois individuel et collectif. Les membres fondateurs de l'association souhaitent compléter ces ateliers en proposant des accompagnements individuels (ou séances de « coaching ») dont le coût sera moindre pour rendre possible et accessible ce type d'accompagnement qui permet d'approfondir et d'affiner le travail en groupe. Pour des **raisons éthiques d'engagement** de la personne dans le travail de coaching (engagement symbolique et psychologique auprès de l'association et vis-à-vis du travail du coach), le coaching individuel ne peut être totalement gratuit, mais le **tarif sera étudié pour être adapté** à la situation de chacun.

Il sera demandé, en contrepartie, à chaque personne intéressée par les ateliers et l'accompagnement individuel, d'être adhérente de l'association pour une somme forfaitaire (variable et adaptée en fonction du statut). Le travail individuel ou collectif pourra ainsi se poursuivre tout au long de l'année, en tenant compte néanmoins de la disponibilité des intervenants et des limites horaires et matérielles du dispositif d'accompagnement.

L'échelle des différents tarifs favorisera **une solidarité entre les adhérents** en fonction de leur situation.

2) Les actions de sensibilisation

Pour développer l'esprit d'entreprendre et l'activité, L'APDEA pourra développer des actions de communication, de sensibilisation auprès d'un public diffus.

■ **Réalisation de supports de communication:**

L'association APDEA bénéficie de l'expérience acquise par deux des membres fondateurs dans la communication, en particulier à travers les outils numériques.

Le site Internet de l'association et les pages des réseaux sociaux feront l'objet d'un soin particulier et d'un enrichissement régulier d'articles, d'outils, de liens, à l'usage des adhérents mais aussi de tout internaute.

Deux types de brochures pourraient être réalisées :

- des brochures informatives sur le projet, l'activité (apports, principes...)
- des brochures pratiques listant notamment les principaux acteurs et dispositifs d'accompagnement au projet (associations, CCI...).

■ Autres actions de sensibilisation:

La forme et le contenu des autres actions de sensibilisation restent à préciser, toutefois plusieurs pistes ont été envisagées :

- Cafés « Esprit d'entreprendre »
- Speed-dating d'idées, initiatives, projets
- SEL (système d'échange local) de services spécifique aux projets
- Temps de découverte et de convivialité autour de différentes thématiques...

III L'association et le territoire

Ancrage territorial :

Le siège de l'association est situé à Arles (Maison des associations).

Le rayonnement de l'activité est envisagé à l'échelle de la Communauté d'agglomération (ACCM), puis, si les moyens humains et financiers le permettent, à l'échelle du Pays d'Arles suivant le périmètre de la Maison de l'Emploi.

Au cours d'une première phase d'étude exploratoire, les membres fondateurs ont rencontré plusieurs structures institutionnelles et associatives (PLIE, Innov'Emploi, Maison de l'emploi...) pour vérifier l'hypothèse d'un défaut de maillage territorial dans l'accompagnement de certains publics (par des associations comme Force Femmes, Clubs Seniors...).

Ce travail de repérage et de rencontre des acteurs potentiellement partenaires ou prescripteurs sera poursuivi pour favoriser un ancrage territorial de l'association, et une action de celle-ci dans une logique de complémentarité par rapport aux acteurs du territoire.

Enfin, dans son fonctionnement, l'association doit nécessairement s'appuyer sur une bonne connaissance des acteurs locaux afin d'ouvrir des perspectives à ses adhérents (par exemple les orienter vers un centre de formation, un lieu d'information...).

Positionnement :

L'A.P.D.E.A n'est ni une couveuse d'entreprise, ni un dispositif de portage ou de création d'activité professionnelle. Notre action de terrain vient en complément de tous les autres dispositifs existants, et les membres de l'association sont en ce sens ouverts à toute forme de collaboration ou partenariat.

Pourquoi n'agissons-nous pas sur le même terrain ?

Les couveuses, incubateurs, pépinières, ou autres dispositifs pour la création d'entreprise ou d'activité, sont des acteurs qui jouent pleinement leurs rôles depuis la préparation d'un projet, au test, sa sécurisation, sa validation, puis sa création. Ceci suppose qu'un porteur de projet, entrant dans ces dispositifs, soit clairement sûr de ce qu'il souhaite développer et proposer à l'essai.

Le public de créateurs d'entreprise qui pourrait être amené à contacter l'association serait, si son projet est clairement défini, rapidement réorienté vers les acteurs de l'accompagnement à la reprise et de la création d'entreprise. L'association se positionne dans ce cas comme un intermédiaire potentiel, de même pour les projets en développement ou ceux qui entrent dans le champ de l'économie sociale et solidaire (orientation vers les DLA, PILES, etc...).

La **différenciation** de notre activité réside dans notre approche du projet et de l'activité (globale et transversale, dans une relation à la personne...) et une volonté de compléter l'accompagnement sur les dimensions techniques et juridiques d'un projet que propose une pluralité d'acteurs institutionnels et associatifs en proposant un accompagnement centré sur les **dimensions humaines, relationnelles, existentielles** du projet.

Notre terrain d'intervention est celui du travail d'accompagnement des personnes au travers de leurs demandes, ou idées, de projets et d'activités. **Le projet d'entreprise ou le projet d'activité est un moyen qui nous permet d'approfondir les questions soulevées par ces demandes et mettre à l'épreuve les dynamiques projet-porteur de projet.**

Dans un second volet, l'A.P.D.E.A sera aussi le lieu où les demandes de certains publics qui ne sont pas directement ciblés par les politiques publiques sociales ou d'insertion ou n'entrent pas dans les dispositifs existants **pourront être entendues** : personnes en longue maladie, parents isolés ou au foyer, personnes en pause professionnelle, personnes en retraite...

Partenariats :

L'association envisage de tisser des partenariats avec d'éventuels prescripteurs susceptibles d'orienter les publics vers elle, et réciproquement, des structures d'accompagnement au projet vers lesquelles l'APDEA orientera.

Elle pourra nouer des relations avec d'autres structures, notamment associatives, dont l'objet n'est pas relié de façon évidente au projet, mais qui œuvrent auprès de publics potentiellement concernés par la recherche d'emploi ou d'activité. Il peut s'agir aussi bien d'une association comme Culture du Cœur que d'une association dont l'objet est la parentalité...

Un « réseau projet » ?

Parmi les perspectives envisagées dans le développement de l'association, la possibilité de créer un réseau de professionnels et bénévoles d'accompagnement au projet, **un espace d'échange de pratiques et de réflexions sur le thème du projet** (animé par l'APDEA ou selon un système d'animation tournante).

Cette initiative pourrait permettre de conforter l'interconnaissance des acteurs, de créer une culture commune du projet (de la notion et des approches), de renforcer les complémentarités.

IV Développement de l'association

Pour assurer le développement de chacune des activités projetées de façon cohérente, planifiée et concertée, il paraît nécessaire de disposer d'un chargé de développement rémunéré, au moins durant la phase d'amorçage de ces activités.

Celui-ci serait affecté à la réalisation des missions suivantes :

- modélisation du parcours accompagnement au projet (ateliers-accompagnement individuel)
- recherche d'intervenants

- consolidation des approches et méthodes
- conception et réalisation des supports de communication
- conception et mise en œuvre d'actions de sensibilisation de terrain
- animation ...

Ce poste de chargé de développement pourrait être confié à l'un des membres de l'association, en fonction de leurs disponibilités et perspectives professionnelles respectives au moment de la réponse à la demande de financement.

En effet, pour permettre l'embauche d'un salarié, une demande de financement auprès de la CRESS PACA dans le cadre du dispositif « Microprojets » sera effectuée.

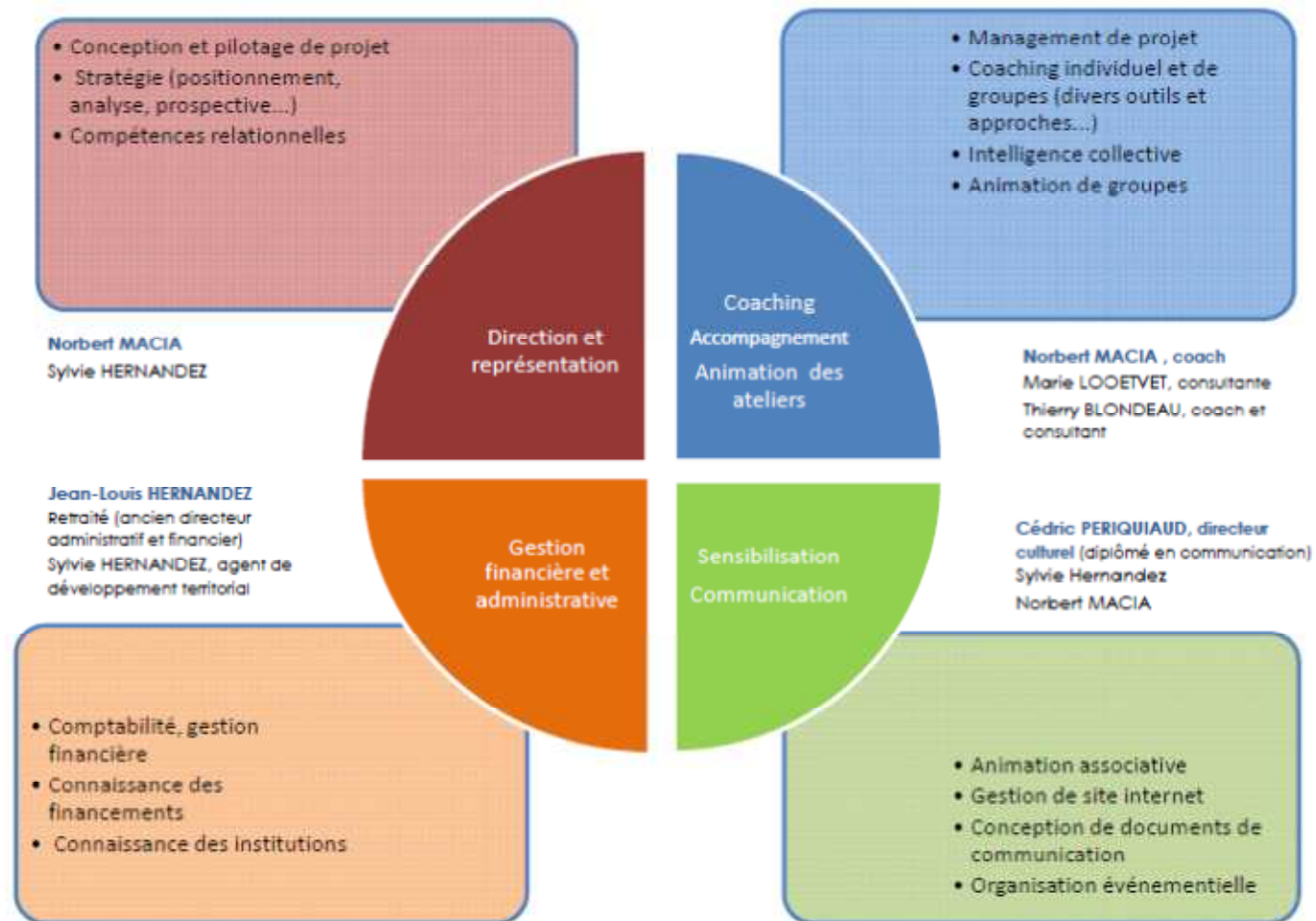
Le dispositif Microprojets finance l'amorçage d'un projet, c'est-à-dire une expérimentation de terrain susceptible d'alimenter une étude de faisabilité de ce projet.

Pour l'APDEA, l'obtention de ce financement constitue une opportunité d'affiner et de développer son projet associatif, d'améliorer la méthodologie, de tester des hypothèses et de créer des partenariats.

A l'issue de la phase d'amorçage (une année environ), les membres fondateurs ont envisagé deux scénarios de développement :

➡ Une activité associative assurée par des **intervenants bénévoles**, animée par des membres bénévoles pour la coordination.

➡ Une activité associative assurée par des **intervenants prestataires ou salariés**, encadrée et animée par des membres bénévoles (ou un salarié à temps partiel) pour la coordination.



Répartition des compétences par activité